

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 74 (1994)  
**Heft:** 1

**Vorwort:** Editorial  
**Autor:** Haas, Robert A.

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**R**églementation européenne, harmonisation, eurocompatibilité, dans ce processus complexe quelle est la place occupée par les normes ? En font-elles partie intégrante ou constituent-elles une contrainte, un obstacle supplémentaires ?

Plus concrètement, voire plus cyniquement, les normes favorisent-elles la libre circulation des marchandises ou au contraire ne permettent-elles pas, dans de nombreux cas, de rétablir des barrières, par ailleurs abolies ? C'est à cette question, à celles des enjeux de la normalisation et de son élaboration, auxquelles se rattache la problématique de la certification et de l'assurance qualité — autant de questions qui ne peuvent laisser indifférents les chefs d'entreprise — qu'est consacré le cahier central de ce numéro de la Revue Économique Franco-Suisse. A l'éclairage franco-suisse habituel s'ajoute un point de vue européen autorisé.

Le dossier des marques et du marquage européen, comme celui des appellations d'origine offrent maints points communs avec le précédent. Certaines affaires récentes ont montré par exemple que par le biais de leur législation nationale sur les appellations d'origine, les États de l'Union Européenne conservaient des moyens efficaces de perturber le libre cours des échanges communautaires. Quatre spécialistes précisent quelles sont en ces matières les règles du jeu. Plus d'une nouveauté devrait retenir l'attention.

L'ouverture en début d'année de son Musée fut une occasion pour Grenoble d'illustrer son dynamisme et celui de sa région. Dans son article, Monsieur Alain Carignon, Maire de Grenoble et Ministre de la Communication, en rappelle les principaux aspects économiques, mettant aussi en évidence les liens particuliers entretenus avec la Suisse.

**Robert A. Haas**

Directeur de la Publication  
Secrétaire Général de la Chambre de  
Commerce Suisse en France, Paris

P.S. Le calendrier électoral français a quelque peu modifié l'organisation des manifestations devant marquer le **75<sup>e</sup> anniversaire de la Chambre de Commerce Suisse en France**. Celles-ci, initialement prévues pour le 25 mars écoulé, sont désormais fixées au **mardi 14 juin 1994**, d'entente avec Monsieur le Conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz et Monsieur le Ministre Edmond Alphandéry, qui honoreront de leur présence le déjeuner qui clôturera, au Sénat, un important colloque. Merci à chacun de bien vouloir d'ores et déjà retenir cette date, en attendant de recevoir un programme détaillé.